

RÉFLEXIONS SUR LE (JE)/(TU) DANS “LE ROUGE ET LE NOIR” STENDHAL

Asst. Prof.Dr. Tawfik Aziz Abdullah & **

Lect. Ahmed Amin Tawfik *

تأريخ القبول: ٢٠٠٥/٢/٢١

تأريخ التقديم: ٢٠٠٥/١/٢٠

INTRODUCTION:

Cette recherche met la lumière sur le pronom (je) / (tu) qui est considéré comme une partie du discours non seulement en français mais dans toutes les langues vivantes

Le but de notre recherche est de montrer au lecteur l'importance de ces pronoms dans la langue française et de savoir en particulier l'emploi de ces pronoms dans “le Rouge et le Noir” de Stendhal car cet écrivain utilise ces pronoms d'une manière qui attire l'attention des lecteurs.

Selon une habitude héritée de la tradition grammaticale, la flexion verbale du français comporte trois «singulier» et au «pluriel». La notion de personne s'est figée dans une acception morphologique qui fait écran à l'interprétation et qui ne rend pas compte du fonctionnement des pronoms dits «personnels». Dès 1946, dans un article paru dans le Bulletin de la Société de linguistique, Emile Benveniste nous a montré les difficultés et les limites de cette conception.

Les langues qui possèdent un verbe se caractérisent des marques de personne (désinences personnelles et/ou pronoms personnels). “On peut donc conclure que la catégorie de la personne

appartient bien aux notions fondamentales et nécessaires du verbe”⁽¹⁾. La

catégorisation en trois personnes héritée de l'indo-européen, n'est pas universelle : de nombreuses langues non indo-européennes ne connaissent qu'une flexion à deux personnes, (je) et (tu), et utilisent pour la troisième une forme nominale. Cette différence de statut reflète une opposition fondamentale qui apparaît dans le discours.

**** Dept. of French/ College of Arts / University of Mosul.**

***Dept. of French/ College of Arts / University of Mosul.**

(1) Emile Benveniste. Problèmes de linguistique générale. Paris Gallimard, tome 1, Chap. 18 «Structure des relations de personne dans le verbe». P. 227, 1966.

**RÉFLEXIONS SUR LE (JE)/(TU) DANS “LE ROUGE ET LE NOIR”
STENDHAL Asst. Prof. Dr. Tawfik Aziz Abdullah & Lect. Ahmed Amin Tawfik**

Dans l'énonciation, le locuteur (je) et l'allocutaire (tu) sont des êtres doués de la parole, des êtres humains, susceptibles de dire et de comprendre. Donner la parole, faire dire (je) à des objets, c'est leur conférer le statut de locuteur, les «personnifier» ; dire (tu) ou (vous) à Dieu, aux éléments ou à son chat, c'est leur conférer le statut d'allocutaire possible, donc de personne⁽¹⁾.

Les interlocuteurs tiennent un discours sur le monde. Par opposition aux «personnes» de l'énonciation, c'est l'univers de la «non-personne», représenté linguistiquement par toutes les unités qui ont le statut de groupes nominaux, et en particulier parce que les grammairiens appellent, à tort, le «pronom personnel de la troisième personne»; dans beaucoup de langues, seules les première et deuxième personnes sont marquées, la troisième se distingue par l'absence de ces marques. Il (elle) peut référer à des objets, à des abstraits, à des êtres humains qui ne sont pas nécessairement dans la situation d'énonciation. Chez les grammairiens arabes, “la première personne est al-mutakallimu”, “celui qui parle” ; la deuxième al-muhatabu, “celui à qui on s'adresse”, mais la troisième personne est al-ya'ibu, “celui qui est absent”. Dans ces dénominations se trouve impliquée une notion juste des rapports entre les personnes ; juste surtout en ce qu'elle révèle la disparité entre la troisième personne et les deux premières⁽²⁾.

Dans la situation d'interlocution, (je) et (tu) peuvent s'inverser : “celui que (je) définis par (tu) se pense et peut s'inverser en (je), et (je) “moi” devient un (tu). Aucune relation pareille n'est possible entre ces

deux personnes et (il), puisque (il) en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne⁽³⁾.

(Je) et (tu) sont des embrayeurs leur référent ne peut être connu que si l'on connaît la situation d'énonciation^(*), sauf dans des expressions figées, où (je) et (tu) ne désignent pas un locuteur et un allocutaire précis, mais tout individu susceptible de dire (je) et (tu). Dans la plupart de ses emplois, il fonctionne en référence à des éléments du texte ; il reprend

(1) Voir : Émile Benveniste : Op. Cit., P. 228.

(2) Ibid, P, 228.

(3) Émile Benveniste : Op. Cit., P. 230.

(*) Voir: Émile Benveniste, Op. Cit. P. 164.

anaphoriquement un groupe nominal présent dans le contexte^(**). Dans certains cas, il peut désigner un individu connu du locuteur et du destinataire, présent ou absent dans tous les cas, le référent est extérieur au couple locuteur-allocuteur. Il n'est pas un embrayeur ; ce qui explique certains emplois particuliers.

Il est nécessaire de dire qu'il ne peut y avoir plus d'un (je) et d'un (tu) par énonciation : (je) et (tu) sont des personnes uniques, (nous) et (vous), que l'on appelle couramment « première et deuxième personnes du pluriel », référent à une collectivité de personnes, mais il n'y a pas entre (nous) et (je) ni entre (vous) et (tu) la même relation qu'entre le chats ni entre (il) et (ils). De plus, (nous) ne correspond jamais à un (je) pluriel, il n'est pas le pluriel de (je), il a comme référent plusieurs personnes parmi lesquelles se trouve obligatoirement le locuteur et éventuellement l'allocutaire. Selon que le pronom de la première personne du pluriel comporte ou non une référence à l'allocutaire, nous distinguons le (nous) inclusif et le (nous) exclusif ; dans certaines cas, le (nous) de magesté ou "d'auteur" remplace "je".

Il est nécessaire de dire que tout (je) pose nécessairement un (tu). Il existe une parole sans récepteur, si elle manque son but ou en économise la représentation ; il existe une parole solitaire et une parole pour soi. Elles sont des dérivations accidentelles d'un modèle à la rigueur duquel elles ne portent pas atteinte et que nous pouvons formuler en deux temps logiquement liés : a) il y a une seule personne, symbole linguistique de l'inscription dans l'espace de l'être de parole ; b) cette personne a deux formes, une forme (je) et une forme (tu)⁽¹⁾.

Tout ce qui n'est je/tu est donc l'autre de la personne. Il est commode d'appeler cet autre la non-personne, avec E. Benveniste. C'est la troisième temps logique. En tout message est dénoté en non-personne tout ce qui n'est pas (je), ni (tu), c'est-à-dire ce qui ne symbolise ni l'un ni l'autre pôle de ce message.

Nous soulignerons que le (je)/(tu) n'a pas d'existence perceptible et probante hors de l'acte de parole. Nous appelons donc « Personne » cette

(**) Voir: Émile Benveniste, Op. Cit. P. 235.

(1) Robert Lafont et François Gardés-Madray: Introduction à la analyse textuelle. Larousse, P. 91, 1976.

**RÉFLEXIONS SUR LE (JE)/(TU) DANS “LE ROUGE ET LE NOIR”
STENDHAL** Asst. Prof. Dr. Tawfik Aziz Abdullah & Lect. Ahmed Amin Tawfik
inscription même dans le langage, qui ne permet de connaître du (moi) référentiel que ce qui est assumé par le (je) linguistique.

Nous savons bien que le texte pose un producteur, un (je), et nous savons aussi que ce (je) domine toute la production du sens, qu’il est repérable à tout instant du programme communicatif. Il pose aussi un récepteur, un (tu).

Pour analyser tout texte, il faut établir conjecturalement le réglage du marché du sens, dans le cadre de la culture linguistique, historique qu’il projette en lui. Cela ne peut se faire que par la méthode d’intertextualité s’il s’agit d’un texte produit bien antérieurement à notre

époque ou en un sous-groupe de langage qui n’est pas le nôtre. Ce sont les études d’intertextualité qui nourrissent les dictionnaires historiques ou sociologiques. De façon plus rigoureuse, nous utilisons ici les enseignements de la sociolinguistique⁽¹⁾.

DISCUSSION:

Certains romanciers du XVIII^e siècle et même du XIX^e siècle donnent l’impression au lecteur que c’est eux-même qui parlent à la place du héros, et à chaque fois qu’ils trouvent qu’il est nécessaire d’intervenir. On peut dire que ce procédé était courante à cette époque-là. En Angleterre comme en France, on peut citer Henry Fielding^(*), Laurence Sterne et Dickens^(**). En France nous mentionnons Marivaux, Balzac et notre écrivain Stendhal. A noter que cette technique surprend le lecteur du XX^e siècle ; car il n’est pas bien habitué à voir un auteur qui s’adresse directement au lecteur, sans ambages et qui saute par-dessus les têtes de ses personnages“. Un jeune lecteur d’aujourd’hui qui le lirait pour la première

(*) Voir : Robert Lafont. Le travail et la langue, Flammarion, P. 110-111.

(*) Henry Fielding (1707-1754) : est un romancier anglais et l’auteur de Joseph Andrews (1742) et de Tom Jones (1749).

(**) Charles Dickens (1812-1870) : est un romancier anglais et l’auteur de David Copperfield (1850) et les Grandes espérances (1861) et d’autres romans.

(1) Curtis (J.-L.) : Introduction au livre d’Alphonse Daudet : Le Petit chose, Paris, Gallimard, 1977. P.11.

fois ne saurait manquer d'être frappé par l'allure démodée du récit et du style"⁽¹⁾.

Il est donc clair que l'intrusion de l'auteur est une technique démodée car les écrivains du XX^e siècle ne l'utilisent plus malgré que cette technique est considérée comme une technique littéraire créatrice au XIX^e siècle. Mais en dépit de sa disparition, le lecteur d'aujourd'hui est porté à prendre quelques connaissances sur son usage.

Stendhal intervient dans son œuvre puis il cherche à laisser des traces dans le récit. Son intervention et le dialogue qu'il instaure avec le lecteur sont considérés comme une technique tout à fait nouvelle dans la tradition narrative française au XIX^e siècle.

Certes, la technique de l'intervention lui permet d'avoir la possibilité d'intervenir fréquemment et directement dans son œuvre. Ainsi il peut donner des explications qu'il n'a pas mentionnées auparavant.

“Le lecteur est peut-être surpris de ce ton libre et presque amical ; nous avons oublié de dire que, depuis six semaines, le marquis était retenu chez lui par une attaque de goutte”⁽²⁾

Cette citation nous montre que Stendhal intervient directement dans le roman, ce qui rend le lecteur ressentir que c'est l'écrivain lui-même qui parle et non pas le héros. Cela peut, par conséquent, attirer l'attention du lecteur. Ajoutons que l'intervention permet à l'auteur de porter un jugement sur son héros:

“A ce coup terrible, éperdu d'amour et de malheur, Julien essaya de se justifier. Rien de plus absurde.

Se justifie-t-on de déplaire? Mais la raison n'avait plus aucun empire sur ses démarches”⁽³⁾

La citation suivante nous affirme le rôle de Stendhal dans le processus de narration:

“Notre héros fut étonné, impatienté, mais sa reconnaissance n'en fut point ébranlée”⁽⁴⁾

L'auteur intervient quelquefois dans le récit comme un narrateur. Il invite le lecteur à le suivre et à ne pas perdre le fil du récit. Grâce à cette

(2) Stendhal : Le Rouge et le Noir. Paris Librairie Générale Française, 1983, p.294

(3) Ibid., pp. 390-391

(4) Ibid., p. 462.

RÉFLEXIONS SUR LE (JE)/(TU) DANS “LE ROUGE ET LE NOIR”
STENDHAL Asst. Prof. Dr. Tawfik Aziz Abdullah & Lect. Ahmed Amin Tawfik
technique, l’auteur se familiarise au lecteur dans l’intention d’établir une relation intime avec son interlocuteur.

“C’est, selon moi, l’un des plus beaux traits de son caractère ; un être capalde d’un tel effort sur lui-même peut aller loin, si fata sinant”⁽¹⁾

Dans le Rouge et le Noir, Stendhal ne cesse pas de paraître en personne au cours du récit. Son intervention est très souvent directe en utilisant le héros comme une porte-parole.

“Pourquoi ne passerais-je pas la nuit ici? Se dit-il j’ai du pain, et je suis libre!”⁽²⁾

Apparemment, c’est le héros (Julien) qui parle dans ce passage. Mais en vérité, le narrateur (Stendhal) a recours à son héros (Julien) pour transmettre ses propres idées. Et par conséquent, le narrateur découvre bientôt que c’est le narrateur lui-même qui parle et c’est à lui de juger, en fin de compte, les propos de narrateur.

Un exemple entre mille nous montre que le narrateur (Stendhal) intervient directement dans son roman, mais cette fois-ci en créant un narrateur (le héros (qui est à juste titre son porte-parole):

“J’ai été haï de mon père depuis le berceau ; c’était un de mes grands malheurs”⁽³⁾

Nous pouvons constater que cette idée n’est que celle de l’auteur lui-même, car nous savons bien que Stendhal approuve le même sentiment envers son père. Si notre écrivain avait un tel sentiment, il serait possible de noter que Julien n’est autre que Stendhal lui-même.

L’écrivain tâche donc de faire comprendre le lecteur qu’il est toujours présent dans son roman.

M. Butor nous affirme que “Chaque fois qu’il y a récit romanesques, les trois personnes du verbe sont obligatoirement en jeu : deux personnes réelles : l’auteur qui raconte l’histoire, qui correspondait dans la conversation courante au <<je>>, le lecteur à qui on la raconte, le «tu», et une personne fictive”⁽⁴⁾.

(1) Stendhal : Op. Cit., p. 451.

(2) Ibid, p. 86.

(3) Ibid., p. 258.

(4) Butor (Michel) : Essais sur le roman. Paris, Gallimard, 1969, pp. 73-74.

Ainsi remarquons-nous que les romans sont écrits habituellement à la troisième personne ou à la première personne, le choix de l'une de ces formes n'est certainement pas indifférent. Michel Butor, auteur de "Essais sur le roman," nous donne la remarque suivante : "La forme la plus naïve fondamentale, de la narration est la troisième personne ; chaque fois que l'auteur en utilisera une autre, ce sera d'une certaine façon une <<figure>>, il nous invitera à ne pas la prendre à la lettre, mais à la superposer sur celle-là toujours sous-entendue" (1).

Mais ce qui nous intéresse, c'est l'utilisation de la première personne (je) puisqu'il s'agit d'étudier le monologue intérieur dans le Rouge et le Noir.

L'exemple suivant met en relief l'usage de la première personne du singulier "je" dans le monologue intérieur :

"J'ai des ennemis cachés" (2)

Dans cet exemple, il est évident que c'est le héros (Julien) qui parle. Mais, nous pouvons dire en même temps que ce "je" appartient à l'auteur lui-même, car nous savons bien que Stendhal avait, dans sa vie réelle, des ennemis que le romancier utilise très souvent le masque derrière lequel il se cache afin de ne pas envisager ses ennemis face à face.

Par ailleurs, nous remarquons que l'emploi du pronom "je" pose quelquefois des problèmes aux lecteurs. En effet, cet emploi nous met parfois dans une situation où nous ne savons pas exactement à qui ce pronom appartient-il. Dans l'exemple suivant, le lecteur se demande si c'est Stendhal lui-même qui parle ou bien c'est son héros Julien :

"J'ai aimé la vérité -- où est-elle? -- partout hypocrisie, ou du moins charlatanisme, même chez les plus vertueux, même chez les plus grands; (...) Non,

l'homme ne peut pas se fier à l'homme" (3)

Ici, l'auteur ne nous donne aucune indication qui peut identifier celui qui parle. Le pronom "Je" n'est donc pas identifiable et pourrait désigner soit un personnage soit l'auteur lui-même.

Nous conclurons cette analyse en disant qu'en fin de compte, Stendhal utilise dans son roman des procédés assez variables. Le

(1) Ibid., p. 73.

(2) Stendhal : Op. Cit., p. 209.

(3) Stendhal ; Op. Cit., P. 531.

**RÉFLEXIONS SUR LE (JE)/(TU) DANS “LE ROUGE ET LE NOIR”
STENDHAL** Asst. Prof. Dr. Tawfik Aziz Abdullah & Lect. Ahmed Amin Tawfik

monologue intérieur est l'un de ces procédés, elle a pour but de découvrir l'intériorité des personnages. Autrement dit, dévoiler tout ce qui est cachés dans la personnalité du personnage. En bref, grâce au monologue intérieur, le masque derrière lequel se cache le personnage, se déchire voire tombe.

CONCLUSION :

Après avoir expliqué la théorie de la communication et le rôle de (je) et (tu), nous pouvons conclure que chaque langue a ses propres conventions qui régissent l'emploi des formes de pronoms personnels en fonction du code social.

Ainsi, en parlant d'être de parole à la place d'actant-acteurs, c'est-à-dire de personnages suivant la terminologie courante, nous avons commencé à définir ce type de communication particulière qu'est le texte de roman. Nous reprenons cette définition générale, sans laquelle nous n'aurions qu'une vue incertaine sur le texte de Julien.

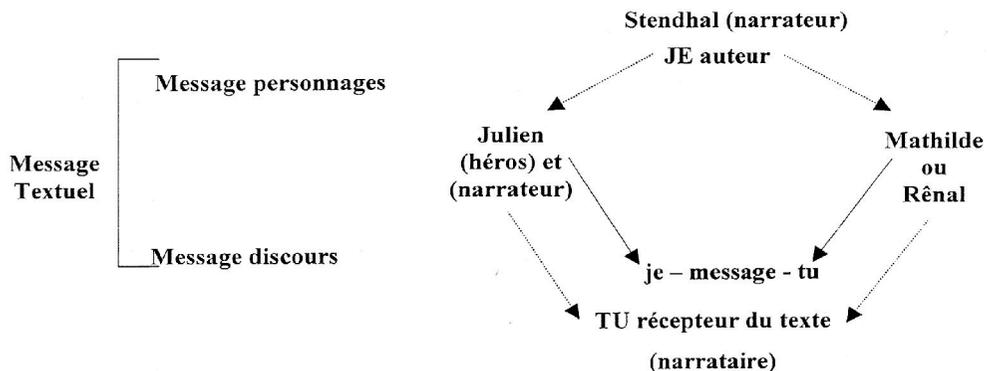
La communication ordinaire est assez souvent analysée (par la pragmatique en particulier) en [message dominant] et [message dominé]. Le message dominant est universellement : «je dit X à R» (R symbolisant un récepteur quelconque). Le message dominé est l'interprétation discursive de cet X. le message dominant est toujours implicite, le message dominé est toujours explicite. L'inscription du message dominant dans le message dominé se fait consciemment [à l'initiative consciente du producteur] par les universaux pragmatiques, par la fonction parapraxémique et son prolongement métapraxémique. Les éléments les plus évidents en sont les pronoms personnels. En typologie littéraire, l'absence de ces éléments fonde les genres subjectifs, leur présence les genres objectifs. Mais une théorie du sujet nous conduit à lire, par le jeu de la métonymie / métaphore, l'inscription du (je) dominant jusque dans les genres objectifs.

Le récit est un genre objectif au premier degré : la détection du (je) écrivant ne peut s'y faire que métonymiquement, par l'interprétation des masques actantiels. Le texte de roman est objectif au second degré. La transformation des actants-acteurs en êtres de parole (qui se produit accessoirement quand le dialogue coupe le récit) est ici la règle absolue. Elle entraîne : 1) l'interdiction de toutes les traces conscientes du message dominant qui va de l'auteur à son public (message textuel) ; 2) l'établissement des traces d'un second message dominant, qui est romanesque (le message par les personnages), en un discours tenu

romanesquement. Dans le discours de récit : 1) rien ne peut représenter le (je) STENDHAL et le (tu) du récepteur du texte , ni leur situation spatio-temporelle ; 2) le (tu) représente Mathilde ou Rénal, le (me) ou (moi) Julien et le présent est présent de leur communication .

Naturellement , l'inscription masquée n'est pas interdite pour autant . Elle a deux degrés . L'auteur de roman sait reproduire dans son roman les conditions de production de tout message naturel ; il sait faire parler le (je) de Julien autrement par ce canal dans le discours de ses personnages . Nous cherchons dans le texte de Julien le « message» de STENDHAL : opération d'autant plus hasardeuse qu'on est privé d'une méthode linguistique rigoureuse , et sur laquelle nous reviendrons en conclusion.

Nous envisageons ce problème à plein en dessinant le texte romanesque comme une communication à trois niveaux :



BIBLIOGRAPHIE :

- BARGUILLET (Françoise) : Le roman au XVIIIe siècle, Paris, P.U.F., 1981 .
- BENVENISTE (Émile) : Problème de linguistique générale, Paris , Gallimard , 1966 .
- BROMBERT (Victor) : Stendhal ; A collection of critical Essays, Printice-Hall, N . J ., U.S.A., 1962 .
- BUTOR (Michel) : Essais sur le roman, Paris, Gallimard, 1969.
- CURTIS (J. L.) : Introduction au livre d'Alphonse Daudet ; le petit chose, Paris, Gallimard , 1977 .

**RÉFLEXIONS SUR LE (JE)/(TU) DANS "LE ROUGE ET LE NOIR"
STENDHAL Asst. Prof. Dr. Tawfik Aziz Abdullah & Lect. Ahmed Amin Tawfik**

- KIBÉDI VARGA (A.) : Théorie de la littérature, Collection connaissance des langues , Picard , 1981 .
- KRISTEVA (Julien): Recherche Pour une sémanalyse, Séméiotiké, Paris, Le Seuil, 1969.
- LAFONT (Robert) et GARDES-MADRAY (François): Introduction à l'analyse textuelle, Larousse, 1976.
- LAFONT (Robert) : Le travail et la langue, Flammarion, 1978.
- LÉVY (Ann-Deborah) : "Le Rouge et le Noir" (1830), Paris, Hatier, Coll. "Profil d'un œuvre", 2000.
- RAIMOND (Michel) : La crise du roman, Paris, Librairie José Corti, 1966.
- Stendhal: Le Rouge et le Noir, Paris, Librairie Générale Française, 1983.

تأثيرات الضميرين (أنا) و (أنت) في رواية "الأحمر والأسود"

للكاتب الفرنسي ستندال

أ.م.د. توفيق عزيز عبد الله و م. أحمد أمين توفيق

المستخلص

يسلط البحث الضوء على دراسة ضمير المتكلم المفرد (أنا) وضمير المخاطب المفرد (أنت) اللذان يعدان من أهم الضمائر استعمالاً في لغات العالم، والهدف من الدراسة توضيح أهمية هذه الضمائر من ناحية، وبمعرفة مدى استعمالها في رواية "الأحمر والأسود" من ناحية أخرى، لاستعمالها بطريقة تلفت النظر إليه . فالسرد بضمير المتكلم هو شكل ابتدع خصوصاً في الكتابات السردية المتصلة بالسيرة الذاتية. لذا اغتدى الكاتب ستندال باختياره لما فيه من أهمية وبساطة، وقدرة على التعرية، تعرية النفس من داخلها عبر خارجها، ولعل تواجد مثل هذا النمط السردى في رواية "الأحمر والأسود" يجعل (الأنا) مجسداً في عرض الأحداث ونقلها للمتلقى، وذلك بحكم وجود السارد كشخصية في النص. ومن خلال النماذج المقتبسة في النص السردى الروائى أجد فيها الضمير (أنا) قد اختص بدلالات متعددة : فهو يدل على طبيعة اتحادية بين شخصية السارد والبطل، فهو شخص واحد. ويدل على نية مبيتة مسبقاً، تحكي قصة ذاتية أو متعلقة بحياة شخصية معينة من بين شخصيات النص الروائى أو حياة المؤلف نفسه، وتدل كذلك على انفراد فكر الشخصية، فهي تمثل الحقيقة التي وعت مفهوم القضايا.